

POSTULAT
du groupe PLR, par le député (suppl.) Thomas Lott, concernant une action ciblée
contre le chômage saisonnier (18.03.2011) 4.120

Le chômage saisonnier est un problème structurel dans notre canton. Il est dans l'intérêt du canton et des communes que des solutions innovantes soient trouvées dans ce domaine.

Nos collègues du FDPO nous ont fait remarquer que Zermatt et Loèche-les-Bains avaient introduit, en étroite collaboration avec l'ORP, un réseau de placement pour les chômeurs provenant du secteur de la restauration. Ces programmes se sont déjà révélés positifs du point de vue de l'assurance-chômage.

C'est pourquoi, nous invitons le Conseil d'Etat à élaborer des propositions afin que les expériences positives de Loèche et de Zermatt soient étendues à tout le canton, dans un but de réduction ciblée du chômage saisonnier.

Sion, le 18 mars 2011
(09h15)

Groupe PLR, par
Thomas Lott, député (suppl.)